

<https://acdn.net/spip/spip.php?article958>



COP 21 : ni nucléaire, ni effet de serre !

- Accueil - Actualités - Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 30 novembre 2015

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

1. 29 novembre : COP 21 et libertés publiques

ACDN, qui avait dénoncé le 27 novembre la [scandaleuse interdiction](#) de la manifestation pour le climat à La Rochelle se félicite que le gouvernement, sous l'effet du concert de protestations que sa politique a suscitées, ait finalement ordonné aux préfets d'autoriser les rassemblements pour le climat, à La Rochelle et ailleurs.

A La Rochelle, malgré la précédente interdiction, plus de 450 personnes (selon un comptage précis) se sont rassemblées le 29 novembre pour encercler le bassin du Vieux Port d'une joyeuse chaîne humaine et défendre le projet d'un monde viable. ACDN y a porté le mot d'ordre : ni nucléaire, ni effet de serre ! L'absence de tout incident pendant cette manifestation comme pendant le Marathon qui venait de rassembler des milliers de personnes, prouve que la mobilisation citoyenne pour une cause, quelle qu'elle soit, doit se poursuivre sans se laisser intimider ni par le terrorisme, ni par « l'état d'urgence ». Il est essentiel que les Français continuent à user de toutes les libertés que la constitution leur reconnaît, dont celle de manifester.

En revanche, ACDN

[-] s'étonne qu'à Paris l'énorme mobilisation policière n'ait pas été capable d'empêcher une centaine de casseurs d'accéder à la Place de la République pour s'y livrer à des violences gratuites, n'ayant apparemment pas d'autre objet que de justifier après coup la mobilisation policière contre les manifestations citoyennes ;

[-] regrette que [les cyclistes de Notre Dame des Landes](#) aient été empêchés, eux, d'atteindre leur objectif parisien, alors que le projet d'aéroport qu'ils dénonçaient avec leurs mollets est une aberration économique et écologique en complète contradiction avec les objectifs de la COP 21 ;

[-] déplore que la grande marche pour le climat prévue à Paris soit restée interdite ;

[-] considère que ces interdictions visaient avant tout à empêcher les citoyens de remettre en cause les choix énergétiques et stratégiques du gouvernement, notamment son choix du nucléaire.

2. 30 novembre : COP 21 et CO2 : Quand France 2 relaie l'intox du lobby nucléaire

ACDN a écrit ce jour à la rédaction de France 2 :

"Nous nous étonnons que France 2, chaîne de télévision publique payée par nos impôts, se fasse l'écho complaisant des mensonges du lobby nucléaire.

"Ainsi, un [reportage sur le climat et la COP 21](#) diffusé au cours du Journal Télévisé de dimanche soir 29 novembre, a affirmé que « l'Européen émet peu de carbone, d'abord parce qu'une part importante de son industrie a été délocalisée en Asie, ensuite parce qu'il utilise l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables, qui ne rejettent pas de CO2 ; elles comptent pour 25 % dans sa consommation d'énergie totale. La France, elle, est carrément championne, avec 41 % de son énergie qui vient du nucléaire. »

"Outre que le CO2 est loin d'être le seul et le plus dangereux des gaz à effet de serre, il est malhonnête d'assimiler l'énergie nucléaire aux énergies renouvelables pour lui attribuer les mérites de celles-ci et prétendre qu'elle ne rejette pas de CO2, alors que la filière nucléaire repose sur l'uranium, source d'énergie non renouvelable, et qu'elle rejette

globalement presque autant de CO2 que d'autres énergies fossiles. Il est encore moins admissible de prétendre que la France doit 41 % de son énergie au nucléaire, alors que celui-ci lui fournit tout au plus [17 % de sa consommation énergétique finale](#).

"ACDN demande à la rédaction de France 2 de bien vouloir rectifier ces contre-vérités et reconnaître son erreur dans son prochain JT de 20 heures.

"Les journalistes honnêtes doivent résister aux efforts des lobbies tels que EDF, AREVA, Engie, Total, Shell, Vinci, et autres grands pollueurs de la planète, pour mettre la main sur la COP 21. Si vous souhaitez entendre un autre point de vue, permettez-moi de vous recommander la visite de notre site et par exemple la lecture de ces articles : [Non au terrorisme, non à la terreur d'Etat. Changeons de logiciel](#) ou [Protection contre les menaces nucléaires : ACDN écrit au Président de la République et au Premier ministre](#) ou [COP 21 : ni nucléaire, ni effet de serre !](#)"

(...)

Pour l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN)
Jean-Marie Matagne, président

Addendum, le 1er décembre

Il n'y a rien eu sur ce sujet au JT de 20 heures du 30 novembre. La rédaction a accusé réception de notre message ce matin à 10h 19. Nous attendons la réponse de la chaîne.